



L'abbé Fouque déclaré « vénérable »

Le 21 décembre 2016, le pape François a déclaré « vénérable » Jean-Baptiste Fouque, « le saint Vincent de Paul marseillais ». C'est une bonne nouvelle pour notre Église diocésaine et pour tous ceux qui se sont engagés pour faire progresser sa cause de béatification puis de canonisation. Jean-Baptiste Fouque était déjà « Serviteur de Dieu ». Après la reconnaissance de l'héroïcité de ses vertus, le voilà déclaré « vénérable », ce qui permet la poursuite du chemin vers une éventuelle et, nous l'espérons, prochaine béatification. Nous sommes reconnaissants à Mgr Bernard Ardura, qui est le postulateur de cette cause sans ménager sa peine, et à tous ceux qui œuvrent depuis des années autour de lui. Que son exemple suscite pour notre Église les prêtres dont elle a besoin pour sa vie et sa mission.

+ Georges Pontier

La reconnaissance de « vertus héroïques »

Né le 12 septembre 1851 et mort, voici quatre-vingt-dix ans, le 5 décembre 1926 à Marseille, Jean-Baptiste Fouque, formé à l'école du Serviteur de Dieu Joseph-Marie Timon-David, est certainement un des meilleurs exemples de charité qu'ait connus l'Église de Marseille entre la seconde moitié du XIX^e siècle et le premier quart du XX^e.

Une charité débordante
Il fait partie d'un réseau serré de clercs et de laïcs soucieux de

cohérence entre leur foi et leur vie ; c'est pourquoi leur charité se concrétise par un fort engagement au service des plus démunis et des plus fragiles de leur temps. Ordonné prêtre le 10 juin 1876, il demeure vicaire paroissial durant toute sa vie, et couvre Marseille de ses œuvres. Ce ne fut pas un « *humanitaire* », mais un prêtre généreux, un grand spirituel dont la débordante charité a suscité quantité d'œuvres et d'efficaces collaborations sans lesquelles il n'aurait pas pu mener à bien son action.

Sa renommée de sainteté est telle qu'en 1944, l'évêque de Marseille ouvre son procès de béatification. Le 29 avril 1993, son corps est transporté de l'Œuvre des Saints Anges à l'hôpital Saint-Joseph où il repose, à côté de la chapelle, au cœur de l'hôpital. Désireux de mener à bien l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs et convaincu de l'actualité du charisme de l'abbé Fouque, le cardinal Panafieu mène à son terme le procès diocésain, du 7 décembre 2002 au 15 mars 2003.

Le 3 mars 2016, les consultants

théologiens de la Congrégation pour les Causes des Saints reconnaissent unanimement l'héroïcité des vertus de l'abbé Fouque, ce que confirment les cardinaux et évêques membres de la même Congrégation, le 13 décembre 2016. Une semaine plus tard, le 21 décembre 2016, le pape François reconnaît officiellement ses vertus héroïques, au titre desquelles l'abbé Jean-Baptiste Fouque est déclaré « vénérable ». Ceci signifie que l'abbé Fouque a vécu l'ensemble des vertus chrétiennes au-delà de l'ordinaire et qu'à ce titre, il peut être présenté comme un modèle à imiter.

Ainsi se conclut une phase essentielle du procès de béatification et canonisation du « saint Vincent de Paul marseillais ». Désormais, la suite de ce procès dépendra du jugement que seront amenés à porter les sept médecins de la *Consulta medica* sur une guérison réputée inexplicable. Voici une raison de plus de prier celui qui fut, toute sa vie, le protecteur des jeunes, des pauvres, des plus fragiles et un témoin de la miséricorde du Cœur de Jésus.

Bernard Ardura
Postulateur

À lire : *Prier 15 jours avec l'abbé Jean-Baptiste Fouque*, par Mgr Bernard Ardura (Éd. Nouvelle Cité).

Une renommée de sainteté

Dans le document publié par le Vatican le 21 décembre dernier, le cardinal Amato, préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, rappelle le parcours du nouveau vénérable.

Sa première charge pastorale fut d'être vicaire à Sainte-Marguerite, puis à Auriol. Il fut ensuite transféré à la cathédrale La Major et, enfin, à la paroisse de la Sainte-Trinité. En 1888, il ouvrit un foyer d'accueil pour des jeunes filles, avant de s'occuper des orphelins et des jeunes en difficulté. Il établit un réseau de relations, créa un restaurant, ouvrit une maison d'éducation et entreprit diverses

initiatives en faveur des femmes âgées. À la fin de la Première Guerre mondiale, de nombreux orphelins trouvèrent accueil et refuge auprès de ses maisons. L'abbé Fouque créa aussi un hôpital, dédié à saint Joseph. Son œuvre ultime remonte à 1921 : une maison d'accueil près d'Avignon pour enfants et adolescents handicapés. L'abbé Fouque fut un homme de grande

foi. Il eut constamment comme modèle le Christ Bon Pasteur. Il manifesta une aptitude particulière au service ministériel et il appartient pleinement au « christianisme social » qui entendait répondre adéquatement aux « signes des temps ». Sa maison était toujours ouverte à tous, indigents et riches, cultivés et ignorants, qui reconnurent immédiatement en lui la présence d'un père. Avec une infatigable

disponibilité, il se consacra à l'administration du sacrement de la Réconciliation et fut artisan de paix dans son milieu, souvent traversé par des tensions et des polémiques. La vie eucharistique et la dévotion à la Vierge Marie furent la nourriture de son pèlerinage terrestre. Sa vie, entièrement consacrée au service des pauvres s'éteignit le 5 décembre 1926. Le peuple le considéra comme le « saint Vincent de Paul marseillais ».

Document à lire sur le site du diocèse.